

IV

PRONOSTIC GÉNÉRAL

Le pronostic des génitopathies est soumis à des influences trop diverses pour qu'il soit possible d'en tracer ici autre chose qu'une esquisse.

Il dépend en effet :

De la maladie même; on ne saurait en effet comparer un cancer et une endométrite.

De la femme; les sujets robustes, fortement constitués, mèneront à guérison une génitopathie, plus facilement que des névropathes et des chlorotiques.

Des conditions où la patiente est placée; une femme obligée de travailler pour vivre, se soignera difficilement, et ne saurait guérir aussi rapidement que la fortunée, dont tous les loisirs peuvent être employés à sa propre cure.

Enfin et surtout du *traitement*; il n'est pas ou presque pas de maladies génitales qui guérissent spontanément; mais avec une bonne thérapeutique, sagement conduite, on peut venir assez promptement à bout de toutes les maladies guérissables.

Dans le prochain chapitre nous examinerons les ressources que cette thérapeutique nous fournit, et nous verrons plus tard, à propos de chaque maladie, l'usage que nous devons faire de ces différents moyens.

CHAPITRE II

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE

SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-------|
| 1. Médicaments pris à l'intérieur | 49 |
| (Ergot; morphine; hydrastis; viburnum; hamamelis; apiol; sabine) | |
| 2. Hydrothérapie. | 50 |
| Divers procédés. | |
| Mode d'action | |
| Indications et contre-indications. | |
| 3. Eaux minérales | 52 |
| 4. Hygiène du vêtement (vêtements, ceinture). | 54 |
| Corset. — Ceinture hypogastrique. — Ceinture abdominale | |
| 5. Émissions sanguines locales. — Révulsifs. — Caustiques. | 56 |
| 6. Antiseptiques. | 58 |
| 7. Injections cavitaires et interstitielles. | 63 |
| Injections interstitielles. | |
| Injections cavitaires. | |
| a. Vaginales | 63 |
| b. Utérines. | 69 |
| c. Vésicales. | 71 |
| d. Rectales | 72 |
| 8. Tampons, suppositoires, topiques | 74 |
| 9. Pessaires | 77 |
| Médicamenteux | |
| Instrumentaux | |
| 10. Gymnastique, massage | 82 |
| 11. Électricité | 87 |
| Franklinisation | 89 |
| Faradisation | 93 |
| Galvanisation | |
| 12. Opérations. (Principes généraux.) | 98 |
| Généralités | |
| Opérations. | |
| Abdominales | 100 |
| Vulvaires | 106 |
| Appendice. | 110 |

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE

Dans la thérapeutique gynécologique on peut employer presque toutes les ressources de la thérapeutique générale (calmants, purgatifs révulsifs, etc.); je n'envisagerai pas ici ces divers modes de traitement, mais je me contenterai d'examiner ceux qui s'appliquent plus spécialement à la gynécologie et qui sont mentionnés dans le sommaire qui précède.

I

MÉDICAMENTS PRIS A L'INTÉRIEUR

Tous les agents de la thérapeutique usuelle peuvent être employés en gynécologie; les calmants les narcotiques, les toniques, les laxatifs sont d'usage journalier, je renvoie pour leur étude à la thérapeutique générale et je ne mentionnerai ici que quelques médicaments, qui semblent avoir une action spéciale sur l'appareil génital; tels que l'ergot de seigle, la morphine, l'hamamelis virginica, l'hydrastis canadensis, le viburnum prunifolium, l'apiol, la sabine.

L'ergot de seigle, qu'on donne plus volontiers en injections sous-cutanées (ergotine Yvon ou ergotinine Tanret), exerce une action très marquée sur la fibre utérine, dont il amène la contraction prolongée, c'est-à-dire tétanique.

Ce médicament très employé en obstétrique, est également utile en gynécologie dans le cas d'hémorragie, causée par simple atonie ou relâchement utérin.

L'administration prolongée de cet agent thérapeutique peut aussi amener un certain retrait dans les fibromes.

La morphine exerce sur l'utérus une action hémostatique; elle semble anémier cet organe.

Toutefois son usage ne saurait être conseillé dans ce but, étant donnée la facilité avec laquelle la femme s'habitue à l'usage de ce narcotique et devient morphinomane.

L'hamamelis virginica est un arbuste qui croit aux Etats-Unis, et dont on emploie l'écorce et les feuilles sous forme d'extrait fluide ou de teinture.

C'est à la teinture qu'on donne la préférence en France, à la dose de 5 à 10 gouttes.

Ce médicament d'ailleurs est peu toxique, cependant il est bon de ne pas dépasser 20 gouttes par vingt-quatre heures.

L'hamamelis agit comme hémostatique utérin.

L'*hydrastis canadensis* est une renouclacée de l'Amérique du Nord, dont la souche vivace est employée sous forme de teinture.

Cette teinture est également prescrite comme hémostatique utérin à la dose de 20 à 30 gouttes en vingt-quatre heures.

Le *viburnum prunifolium*, arbuste du sud des Etats-Unis est livré (écorce) à l'usage médical sous forme d'extrait fluide ou de teinture.

Cette teinture, au 1/2, peut être administrée à la dose de 50 à 100 gouttes en vingt-quatre heures.

Contrairement aux agents qui précèdent, le *viburnum* semble relâcher l'utérus et calmer les contractions douloureuses de cet organe, d'où son emploi contre les douleurs de la dysménorrhée et les menaces d'avortement.

L'*apiol*, qui est extrait des graines du persil, est très connu et employé pour son action emménagogue.

On l'ordonne plus volontiers en capsules à la dose de 0^{gr},20 par capsule, une ou deux matin et soir.

La *sabine* est également employée comme emménagogue; plus énergique que l'*apiol* elle devient facilement toxique, aussi redoute-t-on son emploi pour cette dernière raison.

On la prescrit le plus souvent sous forme de pilules.

| | |
|--|-------|
| Poudre de sabine. | 5 gr. |
| Poudre de centaurée. | 3 — |
| Extrait d'armoise. | q. s. |
| Pour 30 pilules. — 2 à 4 pilules par jour. | |

II

HYDROTHÉRAPIE

SOMMAIRE

| |
|------------------------------------|
| Définition. |
| Divers procédés; |
| Douches. |
| Bains. |
| Mode d'action. |
| Indications et contre-indications. |

Solides, liquides ou *gaz* peuvent être placés au contact de la peau dans un but thérapeutique.

Parmi les solides, je citerai l'application de poudres (amidon, etc.), de saes de plomb et de sable, et aussi le massage qui agit mécaniquement sur les tissus.

Parmi les gaz : les bains de vapeur, les fumigations, l'aérothérapie.

L'application des liquides à la surface de la peau est désignée sous le nom d'*hydrothérapie*; c'est de cette dernière méthode thérapeutique qu'il va être question ici.

Douches et *bains* constituent les deux modes d'administration de l'hydrothérapie.

La *douche* consiste dans la projection plus ou moins brusque de liquide à la surface du corps, sous forme de *jet*, de *pluie* (verticale, horizontale ou en cercle), de *lame*.

Elle ne dure en général que quelques secondes (10 à 20), rarement plus d'une minute.

Elle peut être *générale* ou *locale* (lombes, hypogastre, périnée, pieds).

Le *bain* est caractérisé par le simple contact du liquide sur la peau sans projection.

La douche frappe, le bain n'exerce aucun traumatisme.

La durée en est très variable, tantôt quelques secondes comme dans l'immersion, dans les affusions (usage du Tub, du drap mouillé), tantôt prolongée pendant une demi-heure, une heure et même davantage.

On a essayé dans certaines affections de faire séjourner la malade dans un bain continu.

Le bain peut être *général* (bain de mer, de rivière, piscine, baignoire) ou *local* (bain de siège, de pied, de main, bain vaginal, à l'aide d'un spéculum grillagé (fig. 40) qu'on applique pendant le séjour dans la baignoire).

Le liquide dans lequel est plongée partie ou totalité du corps est *simple* ou *médicamenteux* (alcalin, sulfureux, etc.).

Le patient est dans le bain tantôt *actif* (natation), tantôt *passif* (baignoire).

Que l'eau soit administrée en douche ou en bain, elle peut être employée à différentes températures :

0 à 10° très froide.

10 à 20° froide.

20 à 30° tiède.

30 à 40° chaude.

40 à 50° très chaude.

Au-dessus de 50° le liquide ne peut plus être supporté et produit des accidents de brûlure.

La douche est en général de 10 à 20° et le bain de 30 à 40°.



Fig. 40.
Spéculum
grillagé
pour bains.

L'hydrothérapie agit sur le système nerveux le plus souvent comme sédatif et calmant, cependant sous certaines formes, elle peut devenir un excitant.

Elle favorise la circulation du sang à la périphérie du corps et facilite l'action cardiaque.

Elle est pour la nutrition un excitant énergique, et doit être comptée parmi les meilleurs toniques.

Enfin les bains médicamenteux ont une action propre, en rapport avec les principes qu'ils contiennent.

L'hydrothérapie trouve des *indications* dans la plupart des affections génitales de la femme, les bains luttant heureusement contre bon nombre d'affections aiguës, et les douches locales ou générales convenant au contraire aux maladies chroniques.

C'est ainsi que les bains seront employés avec avantage dans les affections inflammatoires de la vulve (vulvite, Bartholinite) ou du vagin (vaginite), et les douches froides sur le rachis et les lombes dans les cas de troubles menstruels, de congestion utérine, de métrite chronique, de pelvi-péritonite ancienne.

Toute inflammation aiguë, ou subaiguë avec tendance à rechute *contre-indique* l'emploi des douches : on a pendant longtemps considéré l'époque des règles comme contraire à toute espèce d'hydrothérapie, mais sauf pour quelques natures impressionnables, cette médication pourra, sans inconvénients, être continuée à ce moment.

III

EAUX MINÉRALES

L'action des eaux minérales sur l'économie est très complexe.

La malade, qui quitte ses occupations et la ville, trouve dans la station où il séjourne, le grand air, le calme et la tranquillité d'esprit, souvent des distractions qui changent le cours de ses idées, enfin il marche, fait de l'exercice. — Ces conditions sont salutaires à l'état général.

Les eaux par elles-mêmes agissent différemment suivant le mode d'administration.

Les *bains généraux ou locaux* (bains de siège, injections) réveillent les fonctions cutanées, excitent la circulation périphérique et modifient également par leur contact la vitalité des organes (vagin, col de l'utérus, en cas d'injection vaginale).

Les *bains de vapeur* et les vaporisations locales ont une action analogue et amènent en plus l'absorption par les poumons¹ des principes divers.

¹ L'absorption par la peau étant en pareil cas, de même que pour le bain, à peu près nulle.

Enfin l'eau minérale prise *en boisson*, outre son influence spéciale sur les fonctions digestives (stimulation de l'appétit, accélération de la digestion, cessation de la constipation, production de la diarrhée) agit par l'absorption des principes qu'elle contient.

Toutefois, contrairement à ce qu'on pourrait croire au premier abord, cette action est difficile à analyser; deux eaux de composition à peu près semblable sont loin d'avoir les mêmes résultats, et on ignore le véritable élément actif de certaines eaux, par exemple celles de Contrexéville dont l'efficacité sur la gravelle urinaire est bien connue.

Aussi, à la suite de *Scoutteten*, on en est arrivé à dire que les eaux minérales agissent surtout par les courants électriques qu'elles développent et dont on a pu constater la réalité; cette hypothèse, mal acceptée au premier abord, tend actuellement à être admise.

Quel que soit ce mode d'action encore vague, il est certain que les eaux minérales influent d'une façon efficace sur les maladies génitales de la femme, en modifiant et l'état général et l'état local. L'existence de cette double action, d'habitude simultanée, ne doit pas être oubliée.

Les *eaux acidulées gazeuses* (Chateldon, Condillac, etc.) améliorent surtout l'état général. Cependant les injections vaginales avec les eaux chargées d'acide carbonique amènent une sédation notable de la douleur dans les cas de névralgie utérine, ou de phénomènes douloureux vagues dans le petit bassin.

Les *eaux alcalines* (Vichy, Vals, Pougues, Royat, etc.) paraissent influencer heureusement la métrite chronique chez les femmes arthritiques.

Les *eaux salines* (Balaruc, Bourbonne, Bourbon-l'Archambault, Kreuznach, Marienbad, Salies-de-Béarn, etc.), en général excitantes, conviennent à l'aménorrhée, à certains cas de leucorrhée; il faudra les éviter toutes les fois qu'il existe un état inflammatoire des organes génitaux.

Les *eaux sulfureuses* (Barèges, Cauterets, Bagnères-de-Luchon, etc.), également excitantes, ont, quant à ce qui concerne les organes génitaux, les mêmes indications que les eaux salines et conviendront particulièrement aux scrofuleuses.

Enfin les *eaux ferrugineuses* (Lamalou, Schwalbach, Bussang, Orezza, etc.) ne semblent pas avoir d'action directe sur les organes génitaux, mais seront utiles chez les femmes anémiées par une longue maladie génitale et pourront heureusement seconder le traitement local, qui a amené la guérison des accidents génitaux.

Pour compléter ces indications générales, j'emprunte à M. Verjon le tableau suivant qu'il a publié dans le *Nouveau Dictionnaire de méd. et de chir. pratique*, à l'article *Eaux minérales*.

Eaux minérales indiquées dans les maladies des organes génitaux de la femme :

| | |
|------------------------------------|--|
| Aménorrhée. Dysménorrhée | } Hombourg, La Motte, Ems, Schlangenbad, Plombières, Spa, Schwalbach, Forges, Bussang. |
| Métrorragie passive. | |

| | |
|--|--|
| Leucorrhée | (Saint-Sauveur, Eaux-Chaudes, Bagnères-de-Luchon, Le Mont-Dore. |
| Métrite chronique. | (Ussat, Bagnères-de-Bigorre, Plombières, Vichy, Nérès, Le Mont-Dore, Ems, La Motte. |
| Stérilité | Eaux ferrugineuses, eaux alcalines. |
| Tumeurs fibreuses de l'utérus. | Kissingen, Salins, Vals. |

J'ajouterai simplement à cette dernière Salies-de-Béarn, dont l'action sur les fibrômes et les anciennes métrites est ordinairement très nette.

IV

VÊTEMENTS — CEINTURES

CORSET — CEINTURE HYPOGASTRIQUE — CEINTURE ABDOMINALE

Une jeune élégante, pâle et chétive, demandait à *Cuvier* quelques conseils médicaux; le célèbre savant la conduisit dans une serre du Jardin des Plantes, et lui montrant une des plus jolies plantes: « Naguère, madame, vous ressembliez à cette fleur, et demain cette fleur vous ressemblera. » Le lendemain, en effet, la fleur était fanée, car on avait appliqué un lien circulaire sur la tige, et *Cuvier* d'ajouter: « Vous vous fanerez de même sous l'affreuse compression de votre corset; vous perdrez peu à peu le charme de votre jeunesse, si vous n'avez pas assez d'empire sur la mode pour abandonner ce dangereux vêtement. »

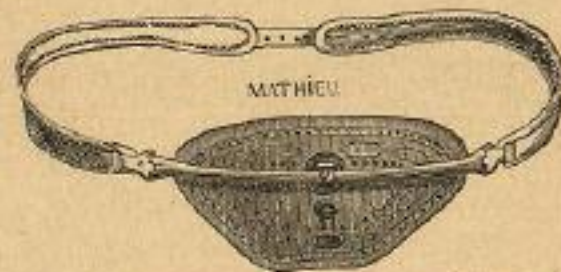


Fig. 41. — Ceinture hypogastrique.

Taille fine, hanches accentuées, gorge saillante sont, d'après les idées régnantes, les trois principaux éléments de la beauté féminine. Or le corset, en serrant la taille, dessine les hanches et refoule la poitrine de bas en haut, de manière à faire proéminer les seins. — De l'usage à l'abus, il n'y a qu'un pas; aussi voit-on nombre de femmes s'étrangler la taille avec ce vêtement et provoquer des troubles digestifs ainsi que l'abaissement de l'intestin, qui, appuyant sur les organes du petit bassin, en gêne le fonctionnement normal; il en résulte également des troubles sérieux dans le jeu des organes thoraciques.

En attendant que l'usage de ce vêtement ait disparu, date peut-être encore éloignée, car la mode en paraît tenace, l'introduction du corset en France datant de Catherine de Médicis (1532), on remédiera à ses pernicious effets en conseillant de le porter modérément serré, et en maintenant, dans le cas où l'indication se présente, la masse intestinale à l'aide d'une *ceinture hypogastrique* (fig. 41).

La ceinture hypogastrique qu'on pourrait appeler l'*antidote* du corset, se compose, ainsi que l'indique la figure 41, d'une plaque destinée à s'appliquer au-dessus du pubis et maintenue en place à l'aide d'un lien élastique circulaire. Un mécanisme spécial permet d'incliner plus ou moins la plaque suivant l'axe métallique qui la fixe. Cette ceinture est d'un heureux effet dans les cas de prolapsus utérin léger ou d'antédeviation douloureuse.

Différente de la précédente est la *ceinture abdominale* (fig. 42), qui a pour but de maintenir la paroi de l'abdomen dans la plus grande partie de son étendue, et surtout dans la région sous-ombilicale. La ceinture abdominale est de préférence indiquée chez les femmes obèses,

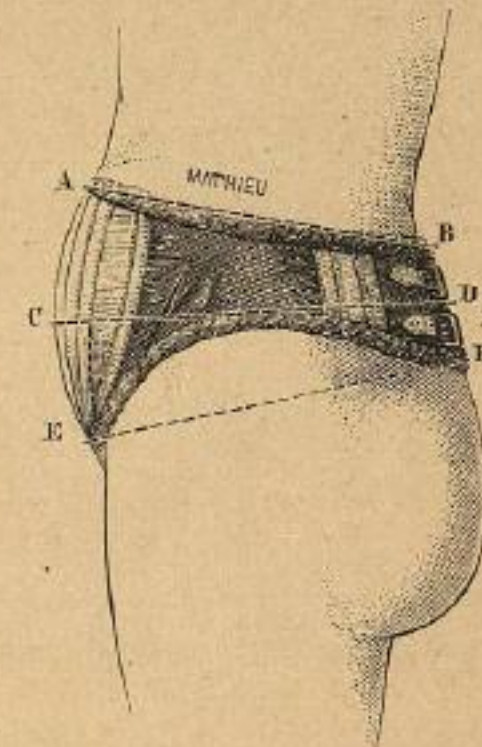


Fig. 42. — Ceinture abdominale.

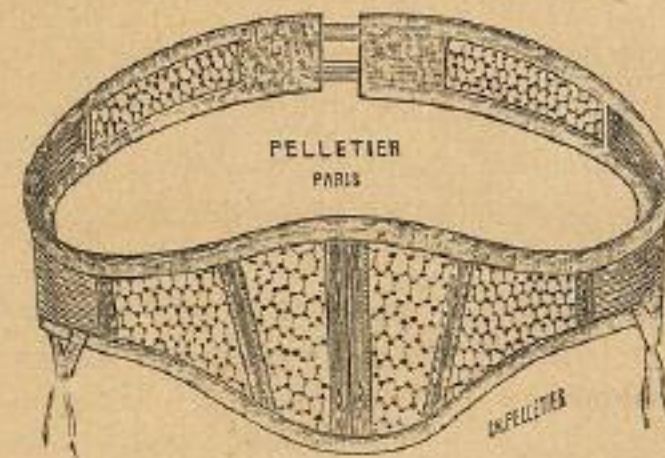


Fig. 43. — Ceinture abdominale à mailles.

chez celles dont le ventre a été distendu par plusieurs grossesses ou par une tumeur (kyste de l'ovaire opéré).

Des ceintures analogues, mais plus amples, sont souvent utiles aux femmes enceintes, alors qu'il y a tendance à l'antéversion.

Cette ceinture peut être faite de tissu plus léger; d'une façon générale, elle sera plus légère et mieux supportée, lorsqu'elle est à mailles représentant, ainsi que l'indique la figure 43, une sorte de filet, qui soutient l'abdomen comme un véritable hamac.

On a encore proposé d'autres modèles de ceinture, mais leur importance est accessoire, relativement aux deux variétés précédentes, qui suffisent aux besoins ordinaires de la gynécologie.

Parmi ces diverses ceintures, je mentionnerai tout particulièrement, à cause de son importance, celle de *Glénard*, qui se compose d'une ceinture abdominale, à laquelle on fixe deux pelotes qui répondent à la partie interne et inférieure des régions iliaques, pelotes destinées à maintenir plus spécialement la masse intestinale; cet appareil est surtout indiqué dans les cas d'*entéroptose*.

Il existe encore d'autres ceintures ou bandages abdominaux, tels ceux destinés à maintenir les hernies inguinales, crurales et ombilicales, à fixer le rein et le foie mobile; qu'il me suffise de les mentionner ici.

V

ÉMISSIONS SANGUINES — RÉVULSIFS — CAUSTIQUES

Les émissions sanguines, les révulsifs et les caustiques sont trois moyens journellement employés contre les inflammations génitales.

1° Les *émissions sanguines* peuvent être générales ou locales.

Les premières sont représentées par la saignée, très rarement employée en gynécologie.

Les secondes, d'un usage beaucoup plus répandu, s'adressent au col utérin ou à la surface cutanée des cuisses et de l'hypogastre.

Sur le col utérin, on se sert de scarifications et de sangsues; sur la peau, de sangsues et de ventouses scarifiées.

Les émissions sanguines ne présentent ici aucune particularité; les sangsues sur le col sont généralement abandonnées, on leur préfère les scarifications, qu'on pratique avec un bistouri bien aseptique, après l'introduction d'un spéculum cylindrique ou bivalve. Chaque piqûre aura de 2 à 6 millimètres de profondeur. Elles seront au nombre de dix à vingt. Tous les instruments spéciaux préconisés pour leur exécution sont inutiles et encombrant mal à propos l'arsenal gynécologique; je ferai cependant une exception pour la herse, qui sera décrite au traitement de la métrite.

2° Les *révulsifs* sont fréquemment employés dans les génitopathies féminines; les deux plus habituels sont la teinture d'iode et le vésicatoire, dont l'action est plus énergique; l'un et l'autre s'appliquent dans la région sous-ombilicale de l'abdomen.

3° Les *caustiques* sont destinés de préférence au col utérin et à la surface de l'endomètre.

On les divise en potentiels ou chimiques et actuels ou physiques.

Comme caustiques chimiques, on a employé à peu près toute la série connue en thérapeutique, tels parmi les principaux :

Agents solides : la pâte de Vienne (parties égales de potasse caustique et de chaux vive), le caustique de Filhos (potasse à la chaux 3, chaux vive 1), la pâte de Canquoin (parties égales de chlorure de zinc et de farine de blé ou de seigle), le crayon de nitrate d'argent.

La *pâte de chlorure de zinc*, préconisée par M. *Dumontpallier*, est peu différente de celle de Canquoin et se compose de :

| | |
|----------------------------|---|
| Chlorure de zinc | 1 |
| Farine de seigle | 2 |

qu'on moule sous forme de crayons ayant environ un demi-centimètre de diamètre. — Ce crayon, qu'on a employé dans le cas d'endométrite, est coupé à la longueur de la cavité utérine, préalablement mesurée à l'hystéromètre. Introduit dans la cavité utérine, il est maintenu en place par un tampon de coton hydrophile; il fond en douze à vingt-quatre heures et cautérise énergiquement toute la muqueuse, qui est expulsée en bloc au bout de quatre à dix jours.

Agents liquides : Nitrate acide de mercure, acide nitrique, acide sulfurique, acide chlorhydrique, acide chromique, perchlorure de fer, teinture d'iode, solution de nitrate d'argent, acide phénique, créosote.

En général, tous ces caustiques agissent efficacement quand ils sont bien appliqués, et on comprend que chaque spécialiste ait pu les préconiser avec de bons résultats à l'appui.

Comme caustique liquide, la *créosote de hêtre* mérite une mention spéciale, car elle a l'avantage sur les autres agents du même ordre de s'infiltrer dans les tissus à une assez grande profondeur et assure ainsi une guérison plus complète. — Elle est employée en solution dans de la glycérine au 1/2 (solution forte), au 1/3 et enfin au 1/4 (solution faible). — Elle est portée dans l'intérieur de l'utérus attiré au voisinage de la vulve, avec un pinceau, un écouvillon, une mince tige entourée d'ouate, ou avec le porte-topique que j'ai imaginé à cet effet (fig. 44) et qui a pour but, quand on promène son



Fig. 44. — Porte-caustique intra-utérin.

extrémité sur la surface utérine, de répandre également le caustique introduit et de rendre ainsi son action aussi uniforme et complète que possible. (Voir le *Traitement de la métrite*.)

A côté des caustiques chimiques, se trouvent ceux qui agissent *physique-*